

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

### « Achats publics : économie circulaire et diagnostics bâtiment »

Opération pilote menée auprès d'un panel représentatif de 10 structures MOA publiques néo aquitaines, pour intégrer les enjeux d'économie circulaire dans leurs projets de construction et déconstruction, grâce au levier du diagnostic ressources

-----

**AMI 2021-2022**

**Candidatez avant le 19 février 2021**

#### **Nous contacter :**

Notre site internet : [www.achatsresponsables-aquitaine.fr](http://www.achatsresponsables-aquitaine.fr)

Une adresse mail : [asso@achatsresponsables-aquitaine.fr](mailto:asso@achatsresponsables-aquitaine.fr)

Contacts Animation 3AR :

- Frédéric BAZILLE : 06 47 56 98 64
- Anne BENTZ : 06 12 84 54 98

Dispositif cofinancé par :



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



## Présentation de 3AR

L'Association des Achats Publics Responsables en Nouvelle-Aquitaine (3AR) s'adresse aux structures soumises à la réglementation en termes de marchés publics (Code de la commande publique), et dont tout ou partie de leur activité est exercée en Nouvelle-Aquitaine.

3AR a pour objet d'accompagner ses membres à la mise en œuvre d'achats responsables. Pour répondre à cet objet, elle poursuit en particulier les objectifs opérationnels suivants :

- Susciter l'intérêt des acheteurs, élus, équipes de direction, services techniques, administratifs et en charge des démarches de responsabilité, fournisseurs et créer une dynamique autour des achats responsables
- Accompagner et faciliter les réalisations d'achats sur le plan technique, juridique et organisationnel
- Valoriser les retours d'expériences, évaluer les progrès réalisés
- Favoriser les échanges entre les membres et les autres acteurs pouvant contribuer aux achats responsables.

3AR propose ainsi toute une gamme de services autour des achats responsables auprès de ses adhérents.

**Vous souhaitez en savoir plus ?**

Consultez le site de l'association : [www.achatsresponsables-aquitaine.fr](http://www.achatsresponsables-aquitaine.fr)

### Principe de nos accompagnements

A travers son réseau d'adhérents et de partenaires, 3AR identifie des sujets d'intérêt puis **développe des partenariats** afin de mobiliser **expertises et financements** pour accompagner les acheteurs publics de Nouvelle-Aquitaine. Ces accompagnements sont organisés dans le cadre d'Appels à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.).

Mobilisant des financements publics pour mener à bien ses accompagnements, tous les acheteurs publics de la Nouvelle-Aquitaine peuvent candidater aux accompagnements proposés par le réseau. Si l'adhésion à 3AR n'est pas une condition obligatoire, il est souhaitable que les structures accompagnées envisagent l'adhésion à 3AR pour contribuer à enrichir le réseau de nouvelles expériences. Le nombre de structures accompagnées étant limité, un comité de pilotage spécialement réuni se charge d'étudier les dossiers et d'en sélectionner le nombre adéquat selon les critères établis pour l'AMI.

Les accompagnements proposés peuvent prendre des formes différentes, cependant ils ont en commun :

- Du soutien technique et juridique,
- Un fonctionnement en groupe pour favoriser la richesse des échanges
- Une valorisation des outils, méthodes de travail, expérience ...

### Les partenaires techniques de l'AMI

 Cluster construction et aménagement durables

 **recita**  
RÉSEAU D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET D'INNOVATION  
DE NOUVELLE-AQUITAINE

 UNION  
RÉGIONALE HLM  
NOUVELLE-AQUITAINE

 **inaé**  
AGIR ENSEMBLE POUR L'INSERTION  
PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

 **cress**  
Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale  
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine

# Achats publics : économie circulaire et diagnostics bâtiment

## Contexte de l'AMI

**>> des enjeux environnementaux importants, un contexte réglementaire en évolution, et des dynamiques en région !**

Aujourd'hui, les déchets du bâtiment représentent près de 46 millions de tonnes produites annuellement dans trois contextes : la démolition et la déconstruction, la réhabilitation et la rénovation et enfin la construction neuve. Les types de déchets produits sont de trois principaux types : DI (Déchets Inertes), DND NI (Déchets Non Dangereux, Non Inertes), DD (Déchets Dangereux).

Or, si le taux constaté de valorisation des déchets du BTP est de 69 %, les estimations concernant le seul secteur du Bâtiment, hors Travaux Publics, varient entre 48 et 60% selon les hypothèses retenues, avec de fortes disparités pour certaines matières. La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, votée par l'Assemblée nationale et le Sénat, prévoit la mise en place d'une filière à responsabilité élargie des producteurs dans le secteur du bâtiment au 1er janvier 2022.

>> en savoir + en Nouvelle-Aquitaine : consulter le [Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets](#)

[La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire](#), dite loi AGECE, vient renforcer les obligations et encouragements à la prise en compte des enjeux d'économie circulaire dans le bâtiment ; les maîtres d'ouvrages publics sont concernés, avec certaines applications à prendre en compte pour la commande publique.

Le diagnostic « Produits Matériaux Déchets », qui sera obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour certains projets de déconstruction et de réhabilitation significatives est une opportunité et un maillon incontournable de la « boucle » économie circulaire et bâtiment. D'autres actualités réglementaires vont venir impacter les projets en matière de bâtiment, avec notamment l'arrivée de la filière de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour le bâtiment, à l'horizon 2022, mais aussi le renforcement des obligations des maîtres d'ouvrages sur le tri à source de certains déchets (obligation du tri « 7 flux »).

La prise en compte de ces enjeux dans les marchés publics est donc à la fois une obligation réglementaire et une opportunité pour répondre localement à de nombreux objectifs environnementaux et de développement local (*en lien avec les politiques territoriales et de développement durable : déchets, climat, santé, insertion/emploi, développement local...*)

En région Nouvelle-Aquitaine, de nombreuses initiatives voient le jour, à divers échelons de la filière bâtiment : initiatives de territoire, innovations matériaux et processus, retours d'expériences divers et variés.

Afin d'être en connexion avec ces initiatives et les territoires, le réseau 3AR travaille avec de nombreux réseaux régionaux : cluster ODEYS construction durable, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, réseau RECITA, réseau INAé, fédération régionale HLM en particulier.

## Un accompagnement pour vous aider à répondre à ces enjeux

Grâce au soutien de l'ADEME et de la Région Nouvelle-Aquitaine, 3AR vous propose un **accompagnement collectif et personnalisé**.

### → Pour qui ?

Les structures pouvant candidater à cet Appel à Manifestation d'Intérêt sont des maîtres d'ouvrages publics ayant des projets de déconstruction et/ou réhabilitations significatives de bâtiments (collectivités territoriales et bailleurs sociaux notamment).

Les critères pris en compte pour aider au choix des candidats seront :

- L'existence d'une équipe structurée autour du sujet
- L'existence d'engagements volontaires (cadre politique)
- Des enjeux/impacts environnementaux significatifs
- Une représentativité par typologie de bâtiments (logements, bâtiments scolaires, bureaux...)
- Un échéancier marché en cohérence avec le planning du dispositif
- Une répartition géographique des candidats à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine

**>> Au total, dix maîtres d'ouvrages publics seront sélectionnés pour bénéficier de cet accompagnement.**

### → Les objectifs

A travers cet accompagnement, les objectifs poursuivis sont de :

- Proposer à un groupe pilote de 10 structures un parcours d'accompagnement intra et inter-structures
- Initier ainsi une démarche collective en Région
- Accompagner le lancement de consultations d'AMO pour les diagnostics ressources : réflexion sur la définition du besoin et son intégration dans le planning du projet global, accompagnement à l'analyse des offres, suivi de la mise en œuvre,
- Permettre de solliciter par ailleurs de potentielles subventions complémentaires (notamment ADEME) pour le financement de diagnostics ressources plus ambitieux que les attendus réglementaires.

### → Un réseau de partenaires mobilisé

Soutenu financièrement par la Région Nouvelle-Aquitaine, et l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, ce dispositif mobilise un réseau de partenaires techniques : ADEME Nouvelle-Aquitaine, ODEYS (cluster du bâtiment durable en région Nouvelle-Aquitaine), RECITA (réseau de l'économie circulaire en Nouvelle-Aquitaine), AROSHA, (union régionale HLM), CRESS (chambre régionale de l'économie sociale et solidaire), INAé (réseau régional des structures d'insertion par l'activité économique).

Ces partenaires ont été réunis à l'occasion d'une réunion « comité de pilotage » de l'opération, le 15 octobre 2020, et ont confirmé leur intérêt pour le projet et les modalités d'intervention prévues.

## → Déroulé de l'accompagnement (printemps 2021 à automne 2022)

Les structures sélectionnées bénéficieront d'un parcours d'accompagnement<sup>1</sup> étalé sur une période de 12 à 18 mois, qui comprendra :

>> **une dynamique collective inter structures**, par la mise en place d'un cycle d'ateliers bimestriels (tous les 2 mois). Le programme sera co-élaboré en partenariat avec le groupe.

*intervention d'experts, visites de sites & chantiers, partage d'expériences et de documents (DCE, outils de suivi d'exé ...), sourcing mutualisé (rencontres fournisseurs), ...*

>> **une formation collective de 2 jours**, organisée en partenariat avec le cluster ODEYS et avec des interventions d'experts, pour acculturer les participants à la thématique, et en particulier au réemploi et au recyclage dans la construction.

>> **un accompagnement individuel et personnalisé de 3 jours**, avec notamment :

- Un rdv d'audit des pratiques et de définition du parcours
- Une sensibilisation interne
- Un appui à la définition de la politique d'achats en matière d'AMO pour les diagnostics ressources, à chaque étape du processus.

*Accompagnements à la carte pour chacun des candidats retenus*

>> **un webinaire ouvert** pour partager les premiers enseignements issus des ateliers et des accompagnements (été 2021)

>> **une restitution ouverte aux membres du réseau 3AR dans le cadre d'une journée technique régionale**

Une **participation aux temps de présentation et de restitution** prévu à l'issue des accompagnements sera requise, afin de partager les expériences des structures accompagnées auprès d'autres donneurs d'ordres publics néo-aquitains.

---

<sup>1</sup> En fonction de la situation sanitaire et de la praticité d'organisation, les temps de travail (ateliers, formations, accompagnements individuels) pourront se dérouler à distance (dispositif de visioconférence).

### → Modalités de candidature

- La candidature est constituée par une « fiche de candidature », [à demander par mail](#)
- Cette fiche complétée et signée par le représentant de la structure, sera à renvoyer par mail à [asso@achatsresponsables-aquitaine.fr](mailto:asso@achatsresponsables-aquitaine.fr), **avant le 19 février 2021**
- Un accusé de bonne réception de votre candidature sera retourné par mail
- Pour tout renseignement préalable à votre candidature, vous pouvez poser vos questions au réseau 3AR : [asso@achatsresponsables-aquitaine.fr](mailto:asso@achatsresponsables-aquitaine.fr)

### → Critères de sélection

Cet AMI s'adresse exclusivement aux maîtres d'ouvrages publics ayant des projets de déconstruction et/ou réhabilitation significative de bâtiments et basés en Nouvelle-Aquitaine. Priorité sera donnée aux structures adhérentes et futures adhérentes du réseau 3AR.

Le comité de sélection, composé de représentants des partenaires financiers et techniques de l'opération et de 3AR, se réunira fin janvier 2021 pour sélectionner les dossiers sur la base d'**une grille de notation de 50 points** répartis ainsi :

- **Clarté du dossier de candidature** **20 points**  
*(Par ex. dossier intégralement complété, pertinence des annexes éventuelles, ...)*
- **Motivation et mobilisation du candidat** **10 points**  
*(Par ex. preuves de l'engagement du candidat, intégration de la démarche au sein d'un plan d'action interne existant, plaquette d'information, communication sur site internet du candidat sur le sujet, intégration dans une démarche PCAET, SPASER, etc.) ; intégration dans des dynamiques territoriales en faveur de l'économie circulaire.*
- **Organisation/mobilisation de l'équipe projet** **10 points**  
*(Par ex. : équipe multi-services, sensibilisation des équipes en interne, mobilisation du « binôme » élu / technicien, lien avec les services concernés ... )*
- **Calendrier** **10 points**  
*(En particulier, pré-identification d'un ou plusieurs marchés exploitables dans le cadre de l'AMI)*

En complément, le comité de sélection veillera à une représentativité du groupe projet selon les critères suivants :

- typologie de bâtiments (logements, bâtiments scolaires, bureaux...)
- répartition géographique des candidats à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine